Cher
fol.o
F RC
9513

DISCOURS

DE MESSIEURS

LES COMMISSAIRES DU ROI,

POUR L'OUVERTURE

DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE

Du Département du CALVADOS.

M+W 2948

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

EXTRAIT

Du Régiſtre des Procès-verbaux de la COMMISSION DU ROI, pour la formation des Aſſemblées Adminiſtratives du Département du *Calvados*.

Du Vendredi onze Juin, 1790.

MESSSIEURS les Commiſſaires, nommés par le Roi, pour la formation des Aſſemblées adminiſtratives du Département du Calvados, *ayant cru devoir donner à l'ouverture de l'Aſſemblée Electorale du Département, toute la ſolemnité qui convient à cet établiſſement important, ſe ſont rendus à neuf heures & demie du matin en l'Egliſe St-Jean, où* MESSIEURS *les Electeurs s'étoient réunis conformément à l'Ordonnance de convocation, ainſi que* MESSIEURS *les Officiers Municipaux de la Ville de Caen, ſur l'invitation qui leur en avoit été faite. A dix heures & demie, le cortège s'eſt mis en marche entre deux files de la Garde Nationale & du Régiment d'Aunis, & eſt allé en ordre proceſſionnel par les rues S-Pierre & Notre-Dame à l'Egliſe de l'Abbaye de St-Etienne : les Cavaliers de la Maréchauſſée, les Sappeurs, l'Artillerie, deux diviſions de la Garde Nationale & les Grenadiers du Régiment d'Aunis, chacun avec ſes Drapeaux, les Tambours & la Muſique du Régiment précédoient la marche.*

Messieurs les Commissaires du Roi, accompagnés & suivis du Conseil-général de la Ville de Caen, marchoient à la tête de Messieurs les Electeurs rangés sur deux lignes, sans distinction de Districts ni de Cantons. Le cortège étoit terminé par les Tambours, la Musique de la Garde Nationale, deux Compagnies de cette troupe, les Chasseurs du Régiment d'Aunis, & la seconde division de la Maréchaussée.

Cette marche s'est faite au bruit du Canon de la Citadelle qui tiroit de minute en minute, & au son des cloches de toutes les Paroisses & des Communautés Religieuses de la Ville.

La cérémonie a été annoncée le matin par plusieurs coups de Canon, & par le son des cloches; & dès la veille, au soir, elle l'avoit été de la même maniére.

L'affluence des Citoyens de toutes les classes, la joie que répandoit généralement l'espoir des Etablissemens précieux & depuis si long-tems desirés, dont cette cérémonie annonçoit la formation prochaine, le zèle & la réunion fraternelle de la Troupe Nationale & du Régiment d'Aunis, tout sembloit concourir à rendre cette cérémonie plus auguste & plus intéressante.

Le cortège étant arrivé à l'Abbaye de St-Etienne, où s'étoient rendus les Députés de tous les Corps invités, on

a célébré une Messe du St-Esprit en grande Musique. Les Religieux Bénédictins ont donné, dans cette circonstance, de nouvelles preuves de leur patriotisme & de leur zèle pour faire servir la pompe religieuse à rendre plus imposantes & plus majestueuses les cérémonies civiques. Après la Messe, MESSIEURS *les Commissaires du Roi avec* MESSIEURS *les Electeurs, les Officiers Municipaux & les Députés des Corps, se sont rétirés dans la salle déstinée aux séances de l'Assemblée Electorale, & ayant pris place, ils ont dit:*

MESSIEURS,

VOUS êtes rassemblés ici, par les ordres du Roi, pour l'exécution d'un des plus importans Décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionné par Sa Majesté.

C'est un spectacle bien digne de la Liberté naissante, que celui de six cents Citoyens choisis par la confiance sur toute la surface d'un des plus grands Départemens du Royaume, & réunis pour nommer les Dépositaires du sort de leur patrie! Cette idée qui nous saisit, vous en êtes sans doute déjà pénétrés vous-mêmes, MESSIEURS; il n'est pas un de vous, qui, s'élevant au-dessus des considérations du moment, n'ait déjà mesuré de l'œil toute l'étendue de la carriére dans laquelle sa voix va appeller les arbitres ou plutôt

MM. Les Commissaires du Roi, desirant faire participer les malheureux à la satisfaction universelle, on arrêté de faire, le même jour, une distribution aux pauvres de trois mille livres de pain.

les conſervateurs des propriétés & de la Liberté de leurs Concitoyens. Il n'eſt pas un de vous, qui peſant d'avance le fardeau de leurs fonctions, & celui de la garantie que ſon choix va lui impoſer, n'éprouve ce ſaiſiſſement involontaire, qui s'empare de l'ame au moment déciſif des opérations, dont les conſéquences frappent ſur de grands intérêts.

Nous ne venons donc pas vous préſenter à ce ſujet des idées nouvelles; mais développer vos propres réflexions; mais entretenir ſous vos yeux, pendant toute la durée de vos fonctions, l'apperçu de leurs derniers réſultats. Nous regardons ce moment comme le plus intéreſſant de notre miſſion, dont il rapproche le terme; & il ſemble que quelques regrets viendroient ſe mêler à la ſatisfaction que nous promet le ſuccès de votre choix, ſi nous laiſſions échapper cette occaſion de donner un témoignage éclatant de notre amour pour le Roi, de notre zèle pour l'exécution des Décrets de l'Aſſemblée Nationale: ſi nous négligions de contribuer ainſi, de la ſeule influence qui nous ſoit permiſe, à une opération dont le Département attend ſon bonheur, la France entiére ſon repos, & la Liberté l'affermiſſement des baſes ſur leſquelles elle s'élève.

Ces derniéres expreſſions vous indiquent, MESSEURS, tous les points-de-vue ſous leſquels on doit conſidérer la formation des aſſemblées adminiſtratives, toutes

les conſidérations qui doivent vous guider dans le choix que vous allez faire.

Et d'abord, fixez comme premier, comme principal objet de vos méditations, les rapports de ces grands établiſſemens avec le ſuccès de la révolution, & l'état actuel des choſes en France.

Nous le diſſimulerions vainement ; un reſte d'anarchie règne encore ſur toute la ſurface du Royaume. S'il exiſte quelques pouvoirs, ils ſont placés l'un près de l'autre, & leur ſucceſſion graduelle, ſans laquelle ils n'ont ni force ni utilité, n'eſt pas encore établie. Tous les liens, tous les rapports qui uniſſent les hommes entr'eux & ſuppléent quelquefois, momentanément, à l'abſence du pouvoir & des Loix, ſont ou briſés ou relâchés. L'inſubordination met par-tout les volontés particuliéres à la place de la volonté publique, ou de la volonté de la Loi. La plus cruelle inquiétude agite les eſprits, & les empêche de prendre cette aſſiette calme, qui ſeule peut les diſpoſer au retour de l'ordre ; enfin la défiance, inſpirée par la crainte de nouveaux évènemens, fait naître par-tout le découragement, premier principe des troubles les plus funeſtes, parce qu'il annonce l'extinction des ſentimens patriotiques & des vertus publiques. Ce fatal état des choſes, eſt, à la vérité, celui de toute Nation qui travaille à ſe régénérer. Mais ne nous abuſons pas : s'il duroit plus long-tems, tous les généreux efforts des Repréſentans de la Nation ſeroient

ſuperflus. Nous ne verrions point s'achever le grand, le ſublime ouvrage de la Conſtitution qui nous eſt préparée, & nous aurions perdu juſqu'à l'eſpoir de raſſembler les débris de celle que nous avions. En un mot, nous nous trouverions placés entre les décombres épars de l'ancien édifice, & les matériaux diſpoſés pour le nouveau; plus malheureux mille fois que les peuples courbés ſous le deſpotiſme, parce que l'anarchie eſt plus à craindre encore que le plus mauvais des Gouvernemens.

Quel ſera l'heureux évènement qui pourra prévenir cet état funeſte, & faire ceſſer celui qui tourmente la France en ce moment? Quel ſera l'heureux évènement qui pourra rappeller la confiance, rétablir l'ordre, organiſer les pouvoirs, ſoutenir les nobles travaux de la Légiſlature, lier enſemble toutes les parties du grand ſyſtême de la régénération, & faire fleurir enfin l'arbre de la Liberté ſur un terrein ſolide, à l'abri des ſecouſſes & des orages? Ce ſera l'établiſſement des Aſſemblées adminiſtratives de Département & de Diſtricts. Oui, MESSIEURS, c'eſt à cette époque que tient eſſentiellement la proſpérité qui nous eſt promiſe.

Mais cette importante conſidération vous préſente la premiére des difficultés qui environnent le choix que vous allez faire.

Ce n'eſt point aſſez, en effet, ſous ce grand point-

de-vue, que les adminiſtrateurs que vous allez choiſir ſoient des hommes honnêtes & inſtruits ; il faut encore que, dans ces premiers momens, ce ſoient des hommes qui, aggrandiſſant le caractère de leurs fonctions, ſachent ſaiſir tous leurs rapports, & avec le ſyſtême général de la nouvelle adminiſtration, & avec les circonſtances qui peuvent en déterminer l'influence ; qui, bien convaincus que toutes leurs vues, toutes leurs opérations doivent ſe diriger vers la réunion de toutes les parties de l'ordre public, disjointes par les ſecouſſes & les déchiremens inſéparables des révolutions des Empires, ſachent combiner profondément les vrais principes du gouvernement monarchique avec ceux de la liberté des peuples, & faire ſervir au maintien de l'un & à la défenſe de l'autre, comme une ſauve-garde commune & indiviſible, l'adminiſtration dont ils vont être chargés. ; qui ſentent enfin qu'ils doivent préparer d'avance tout ce qui, par la ſuite des tems, pourra lier la proſpérité de la France au bonheur des Départemens & des individus ; &, uniſſant ainſi, en quelque maniére, le préſent, dés qu'il vient de naître, avec l'avenir que l'eſpérance recelle encore, fixer dès le principe ces grands établiſſemens ſur leurs vraies baſes, & dans le vrai point d'où doivent partir leurs rapports eſſentiels.

Tel eſt, MESSIEURS, le premier caractère que doivent avoir les adminiſtrateurs que vous allez nommer.

Si de cette élévation, d'où nous avons montré l'accord indiſpenſable de leurs principes avec l'état actuel des choſes & le ſyſtéme général du gouvernement naiſſant, nous deſcendons au détail des fonctions adminiſtratives, quelle maſſe d'autorité, quelle multitude de travaux ſe préſentent ! L'ame s'agrandit en contemplant cette vaſte & noble carriére; mais l'inquiétude & l'effroi ſuſpendent bientôt ce premier mouvement.

Tout ce qui intéreſſe le ſort des cités, des campagnes, des corporations, des individus, tout ce que l'humanité & la bienfaiſance publique exigent, tout ce que l'amélioration des grands établiſſemens ſollicite; en un mot toutes les parties du régime général de l'adminiſtration, diſtribuées autrefois dans une hiérarchie de pouvoirs ſucceſſifs, vont ſe trouver réunies & confiées à l'autorité des corps adminiſtratifs de Département & de Diſtricts.

Dès que le nouveau mode d'impoſitions que la ſageſſe de l'Aſſemblée Nationale ſubſtituera aux impôts vexatoires déja ou abolis ou près de l'être, ſera établi, c'eſt aux Aſſemblées adminiſtratives que ſera confié le ſoin d'en faire la répartition proportionnelle entre les Diſtricts & les Municipalités; c'eſt alors qu'il ſera indiſpenſable de réunir au zèle & à la conſtance d'un long travail, toute la juſtice, toute la loyauté qu'exige l'équitable diſtribution des charges publiques. Les Citoyens vont tous être des enfans

également chéris, qu'aucune prédilection ne doit diſtinguer. Non, cependant, que la conſidération ceſſe jamais de ſuivre les familles qui s'illuſtreront par une longue ſucceſſion de vertus; non que jamais le mérite & les talens ceſſent de marquer les rangs dans la ſociété. Malheur à la plus noble & à la plus généreuſe des Nations, ſi l'honneur pouvoit ceſſer de conſtituer ſon caractére! Mais il eſt juſte que tous les citoyens ayant des droits égaux à la protection de la Loi, ſupportent également les charges qu'elle impoſe.

La perception des revenus de l'Etat, la ſurveillance des agens qui y ſeront prépoſés, le verſement fidèle de ſon produit, le payement exact des dépenſes de chaque Département, ſeront auſſi un des premiers objets de l'autorité adminiſtrative. Hélas! la France gémit encore des plaies que lui ont faites ces adminiſtrateurs infidèles, qui aſpirant la ſubſtance des peuples, ſe faiſoient un jeu cruel de leur miſére; l'or des Provinces, après s'être perdu en partie dans les trop nombreux canaux par leſquels il arrivoit au Tréſor public, étoit encore livré aux déprédations derniéres, qui achevoient d'épuiſer ce triſte tonneau des Danaïdes! Un meilleur ordre va naître, & une ſurveillance plus immédiate, une perception plus directe & plus ſimple préviendront de nouveaux abus.

Un champ plus vaſte encore s'ouvre aux travaux & au zèle des Aſſemblées que vous allez former. *Toutes les*

parties de l'adminiſtration générale du Royaume, ſous l'inſpection & l'autorité du Roi, comme chef ſuprême de la Nation, leur ſont dévolues. Voyez-les « aſſociées à la plus précieuſe » & à la plus douce des fonctions de l'autorité ſouverai- » ne, la défenſe & la protection des malheureux (1). » Ici, elles protégeront le pauvre & lui ménageront des ſecours ; elles détruiront la mendicité par le travail & la correction des mœurs ; elles diſtingueront le véritable indigent, de celui qui trafique de la pitié publique, & fixeront dans leur pays ceux qui vont extorquer les ſecours d'une bienfaiſance étrangére. Là, pénétrant dans les aſiles où l'humanité ſouffrante obtient le ſoulagement de ſes maux, & dans ceux où l'humanité foible ou corrompue fait l'expiation de ſes fautes ou attend le châtiment de ſes crimes, elles ne négligeront rien pour que les ſecours ſe multiplient dans les premiers, & que les peines ne commencent pas trop cruellement dans les ſeconds. Depuis long-tems, les vœux des bons citoyens appelloient cette ſurveillance locale & particuliére. Depuis long-tems les ames compatiſſantes ſuppléoient à l'apathie & à la négligence des agens de l'autorité ! Mais enfin il eſt arrivé, le moment où c'eſt de l'adminiſtration que doit procéder toute ſorte de bienfaiſance publique !

La ſageſſe des Légiſlateurs de la Nation a rendu auſſi aux corps adminiſtratifs un objet bien digne de leurs ſoins : c'eſt l'éducation, l'enſeignement politique & moral.

(1) Diſcours de M. Necker, à l'ouverture des Etats-Généraux.

L'art

L'art de former les hommes eſt peut être plus difficile & plus important encore que celui de les gouverner. Combien de talens étouffés, combien d'hommes perdus pour les grandes choſes, par un plan vitieux d'éducation publique, par un régime pédanteſque & routinier? Gardons-nous de négliger les ſciences & les arts! C'eſt au contraire ſous l'abri de la Liberté, qu'ils doivent croître & briller du plus vif éclat. Mais il faut que la même inſtitution qui crée des Sçavans & des Artiſtes, faſſe auſſi des Citoyens. Il faut, maintenant plus que jamais, maintenant qu'il eſt permis, qu'il eſt néceſſaire de s'inſtruire dans la ſcience publique, il faut que le premier but de l'éducation & de l'enſeignement, ſoit de donner à l'eſprit & à l'ame un plus grand caractére, de diriger les connoiſſances & les ſentimens vers les objets d'utilité & de proſpérité générales, d'apprendre enfin la langue de l'Adminiſtration & de former aux vertus quelle va exiger. Qu'il eſt beau, qu'il eſt impoſant cet accord des ſoins adminiſtrationels avec ceux de la morale publique & de l'inſtruction; & quel ordre de choſes, que celui où il entre dans les calculs de la Politique, que tous les hommes ſoient éclairés, que tous connoiſſent la raiſon de leurs devoirs!

La manutention des fonds deſtinés à l'encouragement de l'Agriculture, du Commerce & de l'Induſtrie, eſt encore un des attributs importans du pouvoir que vous allez organiſer. La premiére ſource de la proſpérité de l'Etat eſt

dans les richeſſes territoriales. Et quel Empire eut jamais autant que la France de reſſources en ce genre ? Gravons partout, au milieu de nos cités, au milieu de nos campagnes, ce Décret mémorable qui veut que nous trouvions notre véritable grandeur dans notre puiſſance intérieure, & que la France, bornée à ſes poſſeſſions, renonce à la funeſte ambition des conquêtes ! L'Agriculture ſera donc encouragée ; & ce premier des arts recouvrera tous ſes droits, comme les hommes utiles qui lui ſont conſacrés viennent de recouvrer les leurs. Elle a beſoin à ſon tour du Commerce & des Manufactures, dont elle eſt l'ame. Il faudra donc employer tous les moyens de réparer les grandes erreurs politiques dont nous gémiſſons encore à ce ſujet ; & qu'il ſoit dit à jamais que nous n'avons plus à envier à nos rivaux ni leur commerce ni leur liberté !

Enfin, c'eſt également aux corps adminiſtratifs que l'on a remis le ſoin de veiller à la conſervation des propriétés publiques, à la direction des Routes, des Canaux ; au Culte de l'Etat, & à tout ce qui y eſt relatif ; au ſervice & à l'emploi des forces Militaires ; en un mot, à tout ce qui *peut contribuer à entretenir la ſalubrité, la ſûreté & la tranquillité.*

Vous le voyez, MESSIEURS, il n'eſt pas une ſeule partie du ſyſtême général de l'adminiſtration, qui ne ſoit confiée au concours des lumiéres & du zèle des corps que vous allez former ; il n'eſt perſonne dont les intérêts ne ſe trouvent plus ou moins directement liés aux fonctions qu'ils auront

à remplir. Repaſſez dans votre eſprit cette longue ſuite de devoirs, tous également importans ; rapprochez de vous leurs derniéres conſéquences ; & choiſiſſez enſuite ſans effroi ſi vous le pouvez !

Mais nous n'aurions offert à vos réflexions qu'un apperçu très-imparfait, ſi, nous bornant à vous montrer l'étendue de la carriére, nous n'avions pas encore arrêté vos regards ſur les obſtacles extérieurs qui l'environnent.

Nous ne parlerons pas des connoiſſances qu'exige le vaſte plan d'adminiſtration que nous venons de mettre ſous vos yeux. Nous ne parlerons pas du courage que demande ſon exécution, & du ſacrifice indiſpenſable qu'il faut lui faire de ſes intérêts perſonnels, de ſes occupations habituelles, de ſes goûts, de ſes loiſirs. C'eſt une ſuite néceſſaire de l'importance des fonctions que vous allez confier.

Mais nous parlerons des circonſtances au milieu deſquelles ſe forment ces établiſſemens. C'eſt dans le ſein des orages de la révolution, c'eſt dans un moment où l'inſubordination multiplie les réſiſtances, où une année d'anarchie a rendu plus indocile au joug du devoir, où tous les intérêts ſe heurtent & ſe froiſſent ; c'eſt au milieu de cet Etat de troubles, d'inquiétudes, de rivalités, de haines, qu'il s'agit de fixer, ſur un terrein mobile, l'édifice de la tranquillité publique. C'eſt pour voguer ſur une mer auſſi

agitée, que vous allez confier le vaiſſeau dépoſitaire de vos deſtinées, & de celles de la Patrie !

Nous parlerons de la difficulté d'adapter toutes ſes idées à un plan d'adminiſtration abſolument neuf. Dans l'ancien régime, la ſucceſſion des pouvoirs étoit établie d'une maniére certaine, les mouvemens de la machine politique étoient réglés, & une fois l'impulſion donnée, la rotation ſe faiſoit d'elle-même ; la routine ſervoit de guide, & l'eſprit débarraſſé de la gêne de créer des conceptions nouvelles, ſuivoit ſans fatigue la marche accoutumée des détails. Aujourd'hui, il faut tout faire à neuf ; il faut parcourir un pays où à peine quelques ſentiers ſont indiqués ; il faut ſçavoir ſuppléer, par la ſagacité du génie, à ce que l'expérience ne peut avoir appris, & ſaiſir tous les réſultats, même en faiſant la premiére étude des cauſes.

Nous parlerons, enfin, des premiers travaux qui ſe préſenteront dès l'entrée de la carriére. Les troubles paſſés ont laiſſé des traces profondes. Les Municipalités organiſées à la hâte, & dans le beſoin preſſant d'une force coactive quelconque, ne ſont pas toutes réguliéres ; il faudra en réformer pluſieurs : les impoſitions ont été réparties arbitrairement & ſans règle uniforme ; il faudra commencer par rectifier les rôles : des torts en tout genre ont été éprouvés, & il ſera néceſſaire d'en réparer une partie. Ainſi, avant de cultiver le terrein nouveau, il faudra ar-

racher les ronces & les épines que le défaut de culture, ou une culture vicieuſe y a fait croître.

Tel eſt, MESSIEURS, tel eſt l'état des choſes au milieu duquel vous allez poſer les fondemens de la nouvelle adminiſtration, & telle eſt la tâche énorme que vous allez lui impoſer !

Rapprochons toutes ces idées, & rendons-les à jamais préſentes par le double tableau des effets heureux ou funeſtes du choix que vous allez faire.

Oui, MESSIEURS, on ne peut trop le répéter, le ſort de la France, celui du Département, celui de chacun de vous dépend du grand établiſſement dont le ſoin vous eſt confié. Tous vos Concitoyens, tous vos Compatriotes ont les yeux fixés ſur l'urne où vous allez dépoſer les noms des adminiſtrateurs. Ils attendent, partagés entre l'eſpérance & l'effroi, la révélation de ces noms auxquels la proſpérité ou le malheur d'une partie d'une grande Province eſt attaché. S'ils ſont tels que leurs fonctions les demandent, la félicité publique ſera bientôt le réſultat & le prix de leurs travaux. L'arbitraire ſera banni de toutes les parties de l'adminiſtration; les charges publiques ſeront également partagées, & leur produit fidèlement perçu, ſagement employé; les propriétés ſeront reſpectées & protégées; l'Agriculture, le Commerce & les Manufactures encouragés, les travaux publics entrepris avec utilité & exécutés avec économie;

la misére adoucie & l'humanité soulagée. En un mot, toutes les dispositions qui peuvent contribuer au bien général & à l'avantage particulier, seront adoptées & suivies avec cette sollicitude fraternelle qui sera l'ame & le génie des administrations locales, avec cette impulsion de sentiment que l'on eût vainement attendue de ces administrateurs indifférens, qui n'étoient pas liés par les doux nœuds de l'intérêt patriotique aux personnes & aux lieux confiés à leurs soins.

Vous affligerons-nous, MESSIEURS, ou plutôt vous instruirons-nous par le tableau des effets opposés ; car l'image du malheur est aussi une grande leçon, & elle prémunit bien plus puissamment que les illusions de l'espérance & le sentiment de la félicité ! Faites donc, pour un moment, l'affligeante supposition d'un mauvais choix ; & calculez sans trembler, s'il est possible, ses funestes conséquences ! Toutes les parties du régime administratif seront mal saisies & mal dirigées, soit en elles-mêmes, soit dans leurs rapports directs. La seule autorité destinée à rétablir les limites des droits des Citoyens, deviendra absolument impuissante ; & dès-lors, sa surveillance tutelaire manquant, il n'y aura plus ni règles, ni principes à invoquer. Les impositions seront arbitrairement & inégalement réparties, négligemment ou infidellement perçues ; tous les objets de bienfaisance publique abandonnés ou détournés de leur véritable destination ; l'Industrie, les Arts & le Commerce délaissés, ou soumis à des dispositions impolitiques ou dange-

reuſes ; les propriétés expoſées aux caprices de l'arbitraire ou aux déprédations de la licence effrenée. Alors, plus d'eſpoir d'ordre & de tranquillité : l'impéritie ou la corruption faiſant manquer les heureux effets des établiſſemens adminiſtratifs, ſource unique de nos eſpérances, ſeul refuge de tous ceux que les circonſtances actuelles ont froiſſés & qui attendent le ſoulagement de leurs maux, ou du moins le calme qui les fait oublier, le découragement & le déſeſpoir s'empareront de tous les eſprits. Alors, calculez tous les déſordres qui ſe ſuccéderont !

Ce tableau vous effraye, MESSIEURS ; il afflige votre patriotiſme. Mais s'il imprime bien profondément dans votre ame l'image des hommes que vous devez élire, s'il ſert à épurer votre choix, il a produit ſon effet !

Ramenez maintenant ſur vous-mêmes toutes ces idées ; détachez-vous un moment de la choſe publique, pour entendre, ſur le miniſtére important que vous allez remplir, le jugement de l'opinion, & celui de ce Juge, que l'on trompe bien moins encore, celui de la conſcience ! Ne croyez pas, MESSIEURS, que ſi votre choix fruſtroit les eſpérances de la Nation, vous n'euſſiez qu'à gémir avec elle, Citoyens iſolés & indifférens à cette fatale mépriſe ! Il eſt une garantie ſacrée, il eſt auſſi une ſorte de reſponſabilité attachée aux fonctions redoutables qui vous ſont conſiées. La France entiére vous demandera compte de votre choix. S'il n'eſt pas tel qu'on doit l'attendre, mille

voix vous crieront de tous les points de la Province : « Nous » vous avions confié nos plus chers intérêts ; nous avions » abandonné à votre prudence, à votre impartialité, à » votre conscience éclairée le choix des hommes qui doi- » vent veiller sur nos propriétés, sur notre liberté, sur » la liberté publique ; & vous avez livré nos destinées à » des hommes incapables ! Vous n'êtes responsables, il » est vrai, que de ce que vous avez pu faire ; mais êtes-vous » bien sûrs d'avoir fait tout ce que vous pouviez ? » Le reproche ou les plaintes vous suivront par-tout ; & telle sera votre cruelle position, que la tranquillité de votre conscience ne pourra vous dispenser de donner au malheur de la Patrie des larmes plus amères encore que celles du reste de vos Concitoyens !

Mais aussi quelle douces sensations réveille la seule idée d'un bon choix ! La prospérité publique & le bonheur particulier feront votre ouvrage ; des concerts de louanges, des bénédictions multipliées feront la récompense délicieuse que vous recueillerez. Par-tout on répétera : « C'est à leur sagesse, c'est à leur incorruptible probité » que nous devons cette formation si précieuse, qui ra- » mène la tranquillité, & assure le succès des nobles tra- » vaux qui vont consacrer la gloire du plus bel Em- » pire du monde. » Et que seront encore ces éloges flateurs auprès de cette voix si puissante sur les ames généreuses, qui vous criera sans cesse dans le calme de la conscience : « Tu as choisi avec prudence ; l'opinion pu-

» blique

» blique a confirmé ton choix ; ſois donc doublement » heureux, & de la félicité générale, & de la ſatisfaction » de l'avoir opérée. »

Voilà, MESSIEURS, oui voilà le prix qui vous attend ; & vos lumiéres, votre probité, la confiance publique nous en répondent. Mais ne négligez rien dans ce moment ſi difficile ; bien pénétrés de tout ce que doivent réunir de qualités, ceux dont le choix doit vous obtenir un prix auſſi flatteur, ſoyez en garde contre tout ce qu'on peut employer pour tromper le vœu de votre ſageſſe, & les efforts de votre patriotiſme. Craignez les reſſorts de l'intrigue qui va ſe reproduire ſous mille formes. Ne donnez rien aux liaiſons, aux rapports habituels ; défendez-vous de leur ſéduction, d'autant plus dangéreuſe, qu'elle eſt celle des ames honnêtes ; écartez enfin toutes les conſidérations particuliéres, pour ne voir dans l'homme de votre choix, que l'homme de la choſe. Aſſurez-vous autant de ſa loyauté, de ſa prudence, de ſa fermeté, que de ſes lumiéres ; car ce concours eſt indiſpenſable. Recherchez ſur-tout cette réunion des connoiſſances & de la probité dans le membre le plus eſſentiel de l'Adminiſtration, dans le Procureur-Général-Syndic! C'eſt lui qui ſera chargé de préparer tout le travail, d'exercer la premiére & la plus active ſurveillance ſur les détails du régime adminiſtratif & ſur ſon enſemble ; de provoquer & de diriger toutes les diſpoſitions que le bien général exige ; d'entretenir, enfin, dans un juſte équilibre toutes

les parties de l'ordre public & de l'harmonie ſociale. Celui-là donc, qui aux connoiſſances adminiſtratives, joindra l'activité du travail, l'énergie du caractére, la grandeur des conceptions, celui-là, & celui-là ſeulement, ſera l'objet de votre choix!

ARRÊTONS-NOUS, maintenant, MESSIEURS; & après avoir fatigué vos eſprits par le détail des précautions qu'un ſi grand moment exige, par le tableau des redoutables devoirs qu'il va impoſer & des maux funeſtes qu'il peut prévenir ou entraîner, repoſons-nous enfin dans le ſein de l'eſpérance! Oui, MESSIEURS, nous n'en doutons pas, vous ſuivrez cette marche circonſpecte & prudente que nous avons cru de voir vous tracer; & votre choix vous conciliera pour jamais la reconnoiſſance de vos Concitoyens. Eſpérance douce & conſolante! Et dans quel moment vient-elle calmer nos craintes? C'eſt dans un moment où elle ſe réunit aux eſpérances que la France entiére vient de concevoir ſur ſa proſpérité future. Loin de nous maintenant, loin ces triſtes ſoupçons, ces inquiétudes qui flétriſſent l'ame & éteignent le patriotiſme! Le meilleur des Rois nous fut donné par le Ciel, avec le caractére & les vertus qui devoient préparer, faciliter & hâter notre nouvelle exiſtence politique. Nous euſſions ſubi la révolution; mais il l'a ſoutenue, & nous l'avons aimée! Ce n'eſt pas aſſez de s'être entouré des Miniſtres les plus dignes de ſeconder ſes deſſeins bienfaiſans & les eſpérances de la Nation; chaque jour il ſcelle par de nouveaux

actes de bonté, le pacte auguste qu'il a renouvellé avec son Peuple. Il étudie avec une sollicitude paternelle tous les moyens de hâter & d'assurer son bonheur. Chaque jour il s'identifie, pour-ainsi-dire, de toutes les maniéres possibles avec lui; il épuise toutes les voies de cette communication intime de confiance & d'amour, que le François n'éprouva jamais sans attendrissement & sans reconnoissance. Et l'on oseroit craindre de nouveaux troubles! Quel Prince fut jamais aussi puissant que celui qui sçait se faire aimer d'un Peuple sensible; & quel Peuple fut jamais aussi redoutable que celui qui sent le bonheur d'être aimé d'un bon Roi?

Voyez d'un autre côté la confédération, s'il est permis de parler ainsi, des travaux de l'Assemblée Nationale, avec la conduite paternelle du Monarque. Voyez comme il s'élève rapidement, majestueusement, ce superbe édifice de la Constitution, auquel il ne manque plus pour que ses bases soient inébranlables, que le retour du calme, que le sacrifice des ressentimens particuliérs, que les consolations dues à quelques victimes du bonheur public!

Enfin, ce qui met le comble à tout ce que nous annonce cet heureux ordre de choses, considérez la situation des Finances! voyez quelles ressources elles nous promettent, quelle perspective flatteuse elles nous offrent dans le dernier tableau qui en a été présenté à la Nation, ce tableau, *digne d'être montré aux amis & aux ennemis de la France*, pour nous servir des expressions du

Miniſtre reſpectable qui l'a tracé. Et quel garant nous avons-là, MESSIEURS, de la fidélité de ce tableau, & de la réalité des eſpérances qu'il nous donne! C'eſt lui qui, mettant ſon bonheur dans le bonheur de la France, a fait à l'eſpoir conſtant de l'opérer le ſacrifice de ſon repos, de ſa ſanté, de ſa fortune, de toute ſon exiſtence! C'eſt lui qui, au milieu du découragement général, vient de porter des paroles de paix, & de conſolation, l'annonce de la proſpérité dont il calculoit, dont il dirigeoit en ſilence l'accélération, tandis que les paſſions & les intérêts ennemis s'agitoient autour de lui!

Croyons donc, avec un tel garant, croyons à la félicité dont la premiére lueur éclaire un horizon ſi long-temps obſcurci. Mais c'eſt à vous, MESSIEURS, à ſeconder de tout votre zèle, de tous vos efforts ce mouvement de la choſe publique vers un état de bonheur & de calme. Songez ſans ceſſe que les ennemis de la France attendent ſur-tout le moment actuel, & fondent encore un coupable eſpoir ſur les agitations dont il va être environné. Confédérez-nous donc, oui, MESSIEURS, formez une ſalutaire coalition de volontés & d'intentions, pour que votre choix ne flotte pas incertain, & qu'un inſtinct commun, celui du Patriotiſme & de la Vertu, vous indique à tous, comme involontairement, comme ſpontanément, les objets de votre choix.

Qu'il ſera doux pour nous, MESSIEURS, le moment où en rendant compte au meilleur des Rois de nos travaux & de

nos

nos ſoins, nous lui annoncerons que l'Adminiſtration la mieux choiſie va diriger ce Département ! Nous pourrons du moins nous glorifier d'avoir contribué, en quelque ſorte, par nos vœux & notre zèle, à cet heureux ſuccès ; & ſi le ſentiment, qui nous y aſſocie, ne devoit pas être notre premiére récompenſe, nous oſerions la chercher, avec une bien délicieuſe ſatisfaction, dans votre eſtime particuliére & dans l'amitié de nos Concitoyens !

Signés, BAYEUX, LE C^TE. DE VANDEUVRE, SIGNARD-D'OUFFIÉRES, REVEL DE LA BROUAISE.

Par la Commiſſion du Roi.
BOUGON-LONGRAIS.

A CAEN, de l'Imprimerie de G. LE ROY, ſeul Imprimeur du Roi.